



# Le CVS du Club fait peau neuve

La parole est aux usagers  
du Club de Prévention d'Épernay



Jour des élections du CVS, le 20 janvier dernier, au Club de Prévention d'Épernay

CLUB DE PRÉVENTION  
D'ÉPERNAY

**L'année 2025 a commencé par l'élection des nouveaux membres du Conseil de Vie Sociale (CVS) pour l'association marnaise qui lutte contre l'exclusion.**

## Qu'est-ce que le CVS ?

**Le CVS est une instance représentative de la parole des personnes accompagnées par l'association.**

**Les membres élus du CVS sont les porte-paroles de tous les usagers. Ils se réunissent plusieurs fois par an pour échanger, réfléchir, donner leur avis sur ; le règlement de fonctionnement, l'accompagnement social, les conditions d'accueil...**

**Ils ont un droit de regard et peuvent être force de propositions** pour apporter des réponses adaptées aux différentes préoccupations de chacun.

# Conseil de Vie Sociale

La parole est aux usagers  
du Club de Prévention d'Épernay

Si la loi n'impose aucune obligation de participation aux usagers d'instituts ou de centres médico-sociaux, elle **rend obligatoire la constitution d'une telle instance pour les établissements qui hébergent des personnes** ou qui proposent un accueil de jour en continu ou une activité d'aide par le travail.

## Les actions du CVS

Le Conseil de Vie Sociale se réunit plusieurs fois par an avec la direction du Club pour transmettre l'avis des personnes accompagnées sur les différents sujets de la vie de l'association.

Ceux-ci peuvent concerner à la fois l'**accompagnement social** que propose l'association aux bénéficiaires, les **règlements de fonctionnement**, le **quotidien avec les activités et les animations** disponibles sur le territoire concerné, l'**entretien des locaux** mais aussi, sur un plan plus institutionnel, avec **des discussions sur les projets et dispositifs** en cours ou à venir. En effet, les usagers sont les plus à même d'expliquer quels sont leurs besoins et comment cela peut se traduire en termes d'actions à mettre en place.

L'**objectif principal** est de **donner la parole aux bénéficiaires**, de les écouter et de répondre aux mieux à leurs attentes.

## Les principaux axes

- **Groupe d'expression** : il permet aux personnes accueillies de venir s'exprimer sur le service rendu par l'association.
- **Réunion du CVS** : 3 fois par an et à partir des remarques des bénéficiaires, des discussions sont menées avec la direction pour faire évoluer les services.

Si tu souhaites participer au CVS,  
contacte ton travailleur social directement  
ou  
envoie un mail à : [cvs@club-prevention.fr](mailto:cvs@club-prevention.fr)

## La vidéo de présentation des candidats à l'élection du CVS est à retrouver en cliquant [ici](#)

- **Groupe de travail** : pour aborder des thématiques liées aux pratiques professionnelles ou à l'organisation des services (ex. : distribution alimentaire, règlement de fonctionnement dans les hébergements)
- **Événements divers et variés** : des moments de convivialité et de rencontres autour de sorties, spectacles, fêtes de fin d'année etc...

## Les résultats du vote

Le vote s'est tenu le lundi 20 janvier 2025 sur chaque territoire à savoir Épernay, Vitry-le-François et Sézanne. Les votants ont pu choisir entre 2 ou 3 personnes qui se sont présentées sur la liste donnée et cela, pour chaque service (Hébergement NORD, Hébergement SUD, Logement, Gestion Locative Adaptée, Accompagnement à la Scolarité et les professionnels). **12 bénéficiaires ont été élus** pour représenter le collège des personnes accompagnées et **5 salariés élus** pour représenter le collège des salariés.

**Au total, 219 bénéficiaires** sont venus voter.

Nous sommes très heureux des retombées et de l'engouement suscités par l'appel au vote pour ces élections très importantes et essentielles à la vie de notre association.

